

Plus de 5 600 milliards de centimes affectés à l'opération

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4700 - Ven. 8 - Sam. 9 février 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

La gendarmerie élucide deux affaires, d'assassinat et d'escroquerie sur Facebook

Page 24

Avec un équilibre financier «extrêmement précaire»

La Caisse nationale des retraites en quête de recettes supplémentaires

Page 3

Un référendum pour sortir de la crise ?

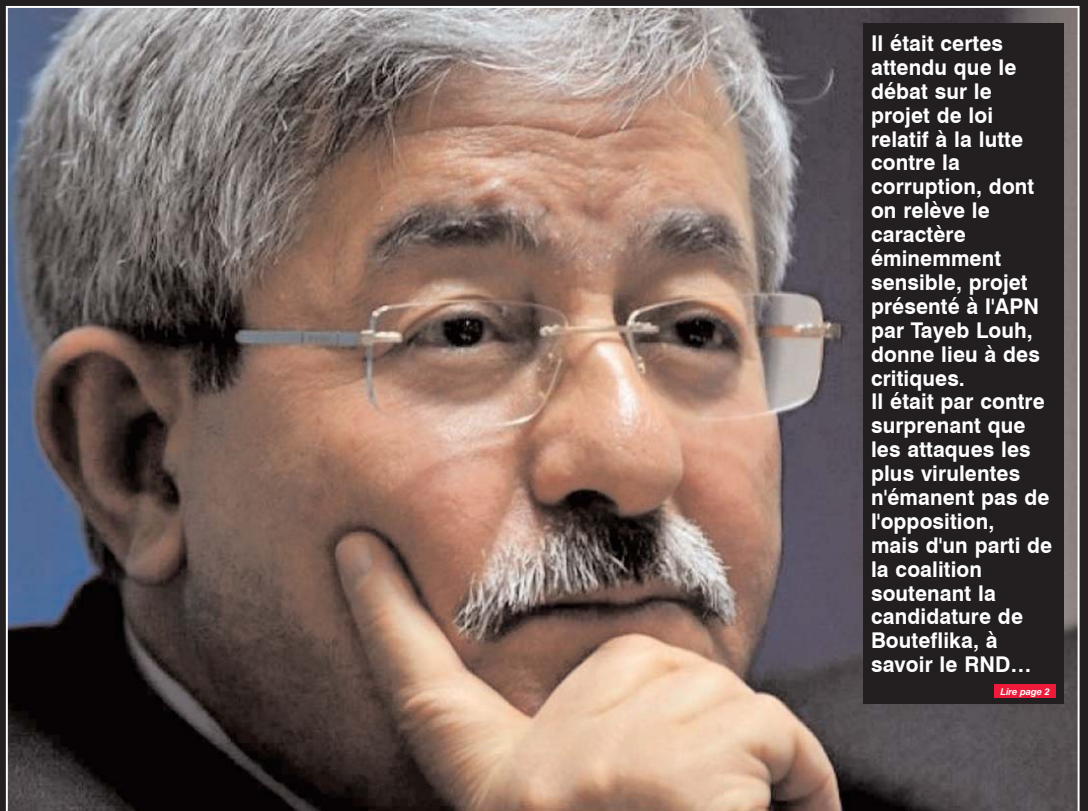
Par Mohamed Habili

Si ce qu'on a appelé le Grand Débat national, lancé par le président français le 15 janvier, a été conçu à l'origine comme une sorte d'alternative officielle au mouvement des Gilets jaunes, alors force est d'admettre qu'il n'a pas du tout rempli son objet. Il devait écarter du devant de la scène les Gilets jaunes, prendre leur place, retourner au fur et à mesure l'opinion contre eux, et au bout du compte, les mettre au ban de la société. C'est tout le contraire qui s'est produit. Non seulement le mouvement s'est poursuivi, tout en gardant la sympathie de la majorité des Français, mais c'est le Grand Débat qui donne l'impression de s'essouffler, bien que son initiateur, Emmanuel Macron, ait beaucoup payé de sa personne pour le maintenir à flot. Aujourd'hui, les Gilets jaunes joueront leur treizième acte, probablement avec le même entrain que les 12 samedis précédents, mais contrairement aux fois précédentes, le public n'est pas averti à l'avance de ce qu'il y a lieu d'en attendre. On ne sait pas par exemple s'il y a ou non aujourd'hui une manifestation à Paris, ce qui est une sorte de première. D'habitude, quand on en ignorait tout, on savait du moins qu'il y aura de l'action à Paris. Ne serait-ce pas plutôt que le mouvement a préféré changer de méthode, taire plutôt que déclarer de façon détaillée ce qu'il compte faire le samedi ? On le croirait en tout cas à prendre connaissance des déclarations de certaines de leurs figures.

Suite en page 3

Louh, un des fidèles à Bouteflika, cible des attaques du RND

Ouyahia piégé par sa double casquette



Il était certes attendu que le débat sur le projet de loi relatif à la lutte contre la corruption, dont on relève le caractère éminemment sensible, projet présenté à l'APN par Tayeb Louh, donne lieu à des critiques. Il était par contre surprenant que les attaques les plus virulentes n'émanent pas de l'opposition, mais d'un parti de la coalition soutenant la candidature de Bouteflika, à savoir le RND...

Lire page 2

Ph/D. R.

Effets et méfaits d'un fléau

La corruption, briseuse de la cohésion et des valeurs sociales

Page 4

Commémoration de la disparition de Abdelkader Alloula à Oran

«Arlequin, valet de deux maîtres» sera présenté en hommage à l'artiste

Page 13

Louh, un des fidèles à Bouteflika, cible des attaques du RND

Ouyahia piégé par sa double casquette

■ Il était certes attendu que le débat sur le projet de loi relatif à la lutte contre la corruption, dont on relève le caractère éminemment sensible, projet présenté à l'APN par Tayeb Louh, donne lieu à des critiques. Il était par contre surprenant que les attaques les plus virulentes n'émanent pas de l'opposition, mais d'un parti de la coalition soutenant la candidature de Bouteflika, à savoir le RND...

Par Nadjib Stambouli

Sous couvert d'une noble intention, en l'occurrence la protection des dénonciateurs de la corruption, certains députés Rndistes ont mené une attaque en règle, en usant de formules comme «vos tribunaux», contre ce projet de loi, donc contre son promoteur. Il est évident que, connaissant le sens de la discipline, pour ne pas dire de la docilité, des députés de ce parti, ils n'auraient pas émis le dixième de ces critiques s'ils n'avaient reçu des instructions de la direction du RND allant dans le sens de la mise en doute de la solidité de cette loi. Les langues des «représentants du peuple», réduits ici en relais d'intentions de coulisses inter-partisanes, ne seraient pas déliées contre Tayeb Louh si, quelques jours auparavant, à l'issue du conseil national du RND, donc une circonstance hors-sujet avec le propos, Ouyahia n'avait ouvert les vannes des hostilités en évoquant des «dépassements» dans certaines wilayas lors des élections pour le renouvellement partiel des membres élus du Conseil de la nation, le 29 décembre dernier. L'allusion de «certaines wilayas»

visait l'élection au Sénat à Tlemcen en mettant en doute l'impartialité de l'environnement garant de la crédibilité de ce scrutin, à savoir l'appareil judiciaire. Donc suivez le regard...

Louh, comme à son habitude transcendant tout esprit de polémique, ne pouvait cependant laisser sans réponse une telle allégation et a réagi en ces termes aux assertions du SG du RND : «La moralisation de la vie publique et la lutte contre le phénomène d'achat de consciences aux élections, y compris celles du Conseil de la nation, sera menée, sans relâche, par toutes les instances compétentes, et plus particulièrement l'autorité judiciaire».

«Nul ne peut entraver le processus de lutte contre l'achat de consciences, aussi bien au sein du Conseil de la nation que dans toute autre élection», ajoutant : «Nul ne peut, par une déclaration ou une critique, entraver ces procédures (inscrites dans le cadre de la lutte contre la corruption)». Cette mise au point du ministre de la Justice, émise sur le ton de la fermeté mais aussi de la sérénité, était injectée d'un faisceau de vérités qui ne pouvait que déranger le mis en cause. Ouyahia, décidément de moins en moins à

l'aise sous sa double casquette de Premier ministre et de SG de parti, a réagi en activant son habituel exécutant des basses besognes, le sénateur Seddik Chihab.

Sur un site électronique, il ne fait qu'abonder dans le sens de son patron partisan, en s'étalant sur des faits inventés de toutes pièces et convergeant tous sur la remise en cause de l'instance judiciaire.

Sur la volonté clairement affichée par Tayeb Louh de mettre fin à l'achat des consciences lors des élections, le porte-voix attiré de Ouyahia, qui dit tout haut ce que son chef lui chuchote tout bas, sachant probablement son parti concerné par cette pratique éhontée, a l'outrecuidance de qualifier cette volonté d'«arbre qui cache la forêt dans la lutte contre la corruption» ! Il terminera, en invoquant l'objectif commun «celui faire élire notre candidat, le président Abdelaziz Bouteflika», en faisant semblant d'être doté de hauteur de vue en constatant qu'«il s'agit d'une polémique qui n'a pas lieu d'être». La question surgit d'elle-même : mais qui a déclenché cette polémique, si ce n'est son chef, à savoir le SG du RND ? Cette position victimaire est



PHOTO: R.

connue dans notre bon sens populaire sous l'adage «drabni oua bka, sbaqni oua chka».

Cet épisode aurait été rangé dans les annales des guéguerres classiques entre personnalités fortes et influentes et les partis qu'ils représentent, s'il n'intervenait à la veille d'une échéance cruciale, celle de l'élection présidentielle et des enjeux qui la sous-tendent pour l'avenir du pays.

C'est justement sous le prisme de cette perspective que surgit la vraie question : «A quel jeu joue Ouyahia ?» Quel intérêt a-t-il à s'attaquer sans cesse au détenteur d'un des portefeuilles les plus sensibles de son propre gouvernement ? Et surtout à cibler un Tayeb Louh connu pour être un des soutiens les plus fidèles et les plus loyaux au Président Bouteflika ? **N. S.**

Des efforts considérables pour pallier les lacunes

Le secteur du tourisme peine à sortir de la logique de régression

L'importance du tourisme sur le plan économique n'est plus à démontrer. Désormais, ce n'est plus un choix, c'est un impératif. Il constitue une ressource alternative aux hydrocarbures en tant que ressource épuisable. Mais ce secteur est actuellement en crise, et ce, en dépit de la grande diversité du territoire algérien qui permet d'établir des zones d'expansion touristique dans pratiquement toutes les régions. En effet, ce dernier a du mal à décoller comme l'attestent les professionnels. Mais faut-il rester les bras croisés ? Bien au contraire, il faut le remettre en valeur. Cependant, l'Algérie fait figure de «petit Poucet» qui a l'ambition de conquérir une place parmi les

gigants touristiques. Elle en a les potentialités. Conscients de cet état de fait, les pouvoirs publics en charge du secteur espèrent renverser la tendance dans les toutes prochaines années. C'est dans ce cadre que le ministre du Tourisme, Abdelkader Benmessaoud, a fait état, jeudi à Alger, d'importants efforts déployés au niveau du secteur en collaboration avec l'ensemble des acteurs du domaine afin de pallier les lacunes enregistrées, notamment pour ce qui est du soutien à l'investissement et la création de pôles touristiques d'excellence. En réponse à une question sur les mesures initiées pour diagnostiquer l'état du tourisme et pallier les lacunes, le ministre a précisé dans une séance

plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) que «le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), horizon 2030, prend en compte les lacunes enregistrées afin de les rattraper pour que le secteur puisse contribuer au développement économique et à la création de la richesse hors hydrocarbures». Dans ce sens, M. Benmessaoud a insisté sur «la nécessité de créer des pôles touristiques diversifiés au niveau des différentes régions du pays, compte tenu de la richesse que recèle le pays, outre le soutien de l'investissement en facilitant l'octroi d'assiettes foncières et de crédits aux investisseurs, ainsi que le renforcement de la formation dans le but d'améliorer les prestations».

Ce schéma, poursuit le ministre, qui «constitue un cadre référentiel pour la relance du secteur porte sur la nécessité de créer une destination touristique d'excellence en présentant des offres variées et attirantes, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays». Rappelant les dernières assises nationales consacrées à l'examen des voies et moyens en mesure de pallier les déséquilibres entravant la réalisation des objectifs escomptés, le ministre a mis l'accent sur «le soutien impératif du tourisme intérieur, notamment dans les régions du Sud, et la présentation d'offres touristiques diversifiées avec des prix concurrentiels pour attirer davantage les touristes». Dans le même ordre d'idées, le ministre a fait état «des conventions

conclues avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), les œuvres sociales des établissements publics ainsi qu'avec les gestionnaires d'hôtels pour réduire les prix des offres à une moyenne de 25% à 35%». Quant à certaines destinations touristiques autrefois annulées dans le Grand Sud, le ministre a indiqué que celles-ci avaient été ré-exploitées ces dernières années, citant l'exemple de Timimoun et Ghardaïa sur lesquelles un nombre important de touristes algériens mais surtout étrangers se sont rabattus lors des vacances d'hiver. Aussi, il a mis en avant l'importance de «protéger du vol les ruines que recèlent plusieurs régions du Sud». **Meriem Benchaouia**

Accueil et prise en charge des malades à Béjaïa

Rencontre prochaine du wali avec les responsables de la santé

Le wali de Béjaïa M. Ahmed Maâbed a effectué mercredi dernier une visite nocturne d'inspection inopinée au centre hospitalo-universitaire de Béjaïa (CHU) et à l'établissement hospitalier (EPH) d'Akbou. Une visite très attendue après le mouvement de protestation organisé les mois précédents par le personnel suite aux agressions de médecins et d'infirmiers et aussi aux critiques essuyées par l'établissement sur les mauvaises conditions d'accueil réservées aux patients et

malades notamment, au niveau du service des urgences et aussi les retards dans la programmation des interventions chirurgicales des patients justifiées souvent par la surcharge de la structure en nombre de patients et la mauvaise prise en charge des patients lorsque il s'agit des examens de Radiologies, IRM et Scanner. Pour rappel, dans un communiqué le CHU avait récemment tiré, la sonnette d'alarme sur l'insécurité qui prévaut dans la structure le soir faisant état de

six agressions enregistrées en l'espace de six jours. «La violence dans nos hôpitaux est devenue un véritable fléau qui infecte la vie professionnelle des personnels de la santé». Les rédacteurs du communiqué parlent, une fois encore, d'«étouffement des hôpitaux par le nombre important d'usagers qui ne cesse de croître au CHU» pour justifier le mécontentement des patients. «Des événements graves mettant en péril la sécurité des personnels et des patients en plein pavillon des

urgences, conduisant la Direction Générale du CHU à interpeller à chaque fois les forces de sécurité». Notons que le premier responsable de la wilaya a visité les blocs, chambres ou sont hospitalisés les malades. Il a discuté avec les patients, infirmiers, médecins et il a surtout vu la situation dans laquelle sont hospitalisés les malades et les conditions humaines de travail du personnel. Lors des échanges, le chef de l'exécutif a instruit les deux responsables de ces struc-

tures de santé afin d'améliorer l'accueil avec plus d'humanisation dans le contact avec le malade qui doit être soulagé dès son entrée à l'hôpital, rassuré, apaisé, orienté et pris en charge dans de meilleures conditions. «Des rencontres sont programmées avec tous les responsables des structures de santé publique afin d'examiner de près les contraintes et lacunes constatées pour y remédier». **Hocine Cherfa**

Une avancée remarquable de rénovation du vieux bâti à Alger

Plus de 5 600 milliards de centimes affectés à l'opération

■ La wilaya d'Alger est en train de rénover 25% de son parc immobilier, longtemps délaissé et livré à la décadence, soit 380 anciennes bâtisses sont en cours de restauration. Une importante enveloppe estimée à plus de 5 600 milliards de centimes a été allouée à la réfection et à la restauration des immeubles, et ce, dans le cadre du plan stratégique d'aménagement et d'urbanisation de la capitale.

Par Louiza Ait Ramdane

La restauration du vieux bâti est le cheval de bataille des services de la wilaya d'Alger. De gros moyens sont mobilisés, pour que le vieux bâti retrouve la solidité. Il faut dire que le résultat est carrément épatant. Les bâtiments sortent peu à peu de cette léthargie qui a caractérisé la gestion et surtout l'entretien des immeubles. Ces projets d'envergure engagés ont atteint un stade d'avancement assez appréciable. Lors d'une visite d'inspection aux différents chantiers des travaux de restauration des vieilles bâtisses et quartiers des communes de La Casbah, d'Alger-Centre et de Sidi M'hamed, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a exprimé sa satisfaction quant aux taux d'avancement de cette opération. Pour réussir l'opération? une enveloppe financière de plus de 5 600 milliards de centimes a été allouée à la réhabilitation des anciennes bâtisses et vieux quartiers à travers 57 communes d'Alger, a précisé le wali d'Alger. Dans une conférence de presse au terme de sa visite, Zoukh a souligné que «25 % du parc immobilier de la wilaya d'Alger, soit 380 anciennes bâtisses sont en cours de restauration». Quant au nombre global des immeubles et habitations nécessitant des travaux de rénovation dans la capitale, celui-ci

est estimé à 14 767 bâtisses, a estimé le wali.

A noter que la réhabilitation porte sur la réfection de l'étanchéité et de la toiture, la consolidation des cages d'escaliers, le ravalement des façades et la restauration du plancher, suivant l'état de chaque immeuble concerné par cette opération.

Création de 12 000 emplois

Selon le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, plus de 12 000 postes d'emploi ont été créés et outre 50 micro-entreprises ont été recrutées dans le cadre des opérations de réhabilitation et de rénovation du vieux bâti de la capitale. Il a précisé que l'enveloppe consacrée à cette opération avait atteint à ce jour 5 624 milliards de centimes. Cette opération a été menée par 520 entrepreneurs et plus de 132 bureaux d'études ainsi que quelque 1 850 cadres supérieurs, notamment des ingénieurs et des techniciens supérieurs, a ajouté le wali d'Alger.

Les différents chantiers de réfection et de restauration des anciennes bâtisses et vieux quartiers d'Alger sont menés par une «main-d'œuvre» algérienne à 100%, supervisée par plusieurs entreprises publiques de wilaya à l'instar de la Direction d'aménagement urbain, les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et l'agence foncière.



PH. S. SORAYJI - A.

lière (OPGI) et l'agence foncière.

Dans le cadre de l'embellissement des façades des immeubles, près de 83 000 antennes paraboliques individuelles ont été enlevées et remplacées par 5 500 paraboles collectives, en vue d'améliorer l'aspect esthétique de la capitale, a ajouté le wali. Plus de 780 ascenseurs en panne ont été recensés à Alger et jusqu'à aujourd'hui 365 d'entre eux sont en cours de réparation (47 ascenseurs ont été réhabilités et mis en marche), précise-t-il encore. Par ailleurs M. Zoukh a affirmé que l'opération de rénovation de La Casbah, se poursuit par une main-d'œuvre algérienne, impliquant 54 entrepreneurs algériens. Selon le wali,

La Casbah est aujourd'hui un chantier-école pour les diplômés des centres de formation professionnelle d'Alger dans les techniques de restauration et les diverses spécialités avec la création de 1 200 postes d'emploi. Revenant sur la prochaine opération de logement qui concernera cette fois, les Algérois habitant des logements exigus, les bidonvilles ou vivant dans des conditions extrêmes. Il a souligné que l'opération concerne plus de 30 000 unités destinées au logement des Algérois qui sont en cours de réalisation et seront distribuées graduellement.

L. A. R.

Avec un équilibre financier «extrêmement précaire»

La Caisse nationale des retraites en quête de recettes supplémentaires

Face à la situation «extrêmement précaire» de l'équilibre financier de la Caisse nationale des retraités (CNR), on «est en train de penser à mettre en place d'autres taxes ou impôts pour avoir des recettes supplémentaires». C'est ce qu'a déclaré Slimane Mellouka, directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR). Avant-hier, en marge de la séance de travail devant les membres de la commission de santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Mellouka, DG de la CNR, affirmant que l'équilibre financier de la Caisse nationale des retraités (CNR) demeure «extrêmement précaire» et ce, en dépit des mesures prises par les pouvoirs publics dans ce sens, il déclarera en effet que «nous sommes en train de renforcer le contrôle pour récupérer les dus en matière de cotisations dans le cas des impayés, des sous-déclarés pour lutter aussi contre l'informel afin de renflouer les

caisses». Imputant ainsi cette période «critique» que traverse la CNR au nombre des cotisants qui est de 2 travailleurs pour un retraité au lieu de 5 travailleurs pour un retraité. Ceci étant, intervenant devant ladite commission, Slimane Mellouka a effectivement relevé «l'extrême précarité» de l'équilibre financier de la CNR. Pour le DG de la CNR, l'aggravation des déficits de sa caisse «est due essentiellement à la croissance modérée des recettes de cotisations, notamment durant la période 2015-2018 avec un taux de couverture des dépenses par les recettes, qui est passé de 81% en 2014 à 56% en 2018». Mais pas que, puisqu'il considérera également que cette situation est aussi due à l'évolution «effrénée» des dépenses avec un taux d'accroissement annuel moyen de 18% entre 2010 et 2018, en raison notamment de «la revalorisation annuelle des avantages de retraite, des augmentations salariales substantielles en 2012, avec des effets rétroactifs jusqu'à

5 ans et l'augmentation massive des départs en retraite avant l'âge légal». Néanmoins, Slimane Mellouka ne manquera pas de reconnaître que la détérioration de la situation financière de la CNR depuis plus de 5 ans, a conduit les pouvoirs publics à «engager une réflexion de fond sur le régime de retraite des travailleurs salariés en vue d'améliorer ses comptes financiers à moyen et long terme et d'en assurer la viabilité». Laquelle réflexion, soulignera-t-il, a notamment abouti à l'abrogation de l'ordonnance 97-13 à compter du 1^{er} janvier 2017 et à l'instauration d'une contribution de solidarité (taxe douanière) au taux de 1% applicable aux opérations d'importation de marchandises mises à la consommation en Algérie, en vue d'augmenter les ressources financières de la CNR. Ceci tout en rappelant aux parlementaires les différentes aides octroyées à la Caisse pour pouvoir verser les pensions et les allocations aux retraités. Aussi, a-t-il déclaré que

l'ampleur des déficits, leur aggravation et leur persistance durant la période (2015-2017) a nécessité «le recours à la solidarité inter-Caisse et à l'intervention de l'Etat à travers une contribution exceptionnelle pour l'année 2018 d'un montant de 500 milliards de dinars, et ce, à la faveur de l'article 110 de la loi des Finances 2018».

Concernant l'exercice 2019, Slimane Mellouka rappellera la décision prise par le président de la République pour l'octroi à la CNR d'un prêt par le biais du Fonds national d'investissement (FNI) estimé à 600 milliards de dinars. Par ailleurs, le DG de la CNR est revenu sur le texte de loi en cours d'élaboration permettant aux ressortissants algériens établis à l'étranger et désirant cotiser pour bénéficier, à l'avenir, d'une retraite. A ce sujet il fera savoir que ce texte de loi «sera soumis à qui de droit pour être examiné». «Dès qu'il sera finalisé, il entrera en application dans les meilleurs délais», conclura-t-il.

Lynda Naili

LA QUESTION DU JOUR

Un référendum pour sortir de la crise ?

Suite de la page une

La deuxième particularité de ce 13^e acte est quant à elle extérieure non seulement au mouvement mais même à la France, c'est la prétention des Italiens à s'en mêler. Ce qui n'a guère été au goût des autorités françaises, qui du coup ont rappelé leur ambassadeur à Rome. Cela aussi est une première. La coalition italienne au pouvoir n'est pourtant pas en phase avec le mouvement des Gilets jaunes. Le risque qu'elle puisse l'influencer est nul. Ce serait plutôt les Gilets jaunes qui auraient de l'influence en Italie. La réaction disproportionnée du gouvernement français trahit sa peur non pas de l'immixtion italienne mais de la contestation intramuros en cours, dont il a fini par comprendre qu'elle n'était pas résorbable par le Grand Débat. De là d'ailleurs cette fuite organisée, comme quoi un référendum serait sérieusement envisagé par le président français. Des bords avaient appelé à la dissolution de l'Assemblée au début du mouvement comme réponse politique la plus adéquate à la crise actuelle, et c'est un référendum qui serait sur les tablettes du président français. Ce qui a pris de court à peu près tout le monde. C'est qu'il faut être fort et sûr de soi pour proposer un référendum, sachant que les électeurs ne répondent pas tant à la question qui leur est posée qu'à celui qui la leur pose. Or E. Macron, bien qu'il ait gagné quelques points ces derniers temps, n'en continue pas moins d'enregistrer une popularité historiquement basse. Serait-il donc suicidaire ? Ou alors, à ce point défaite qu'il tend lui-même la tête au couteau, comme l'avait fait Charles de Gaulle en 1968 ? Dans ce cas, il chercherait la porte de sortie la plus digne de lui, en organisant un référendum qu'il ne pourrait que perdre. Seulement, il ne semble pas qu'il soit dans cet état d'esprit. Ce référendum, en fait, ne porterait pas sur une seule question mais sur plusieurs à la fois. De plus, il se tiendrait le même jour que les européennes. S'il ne comportait qu'une seule question, alors oui, le non ne ferait aucun doute, et la démission de Macron s'en suivrait naturellement. Mais avec plusieurs questions, au final, on ne saurait même pas où est le oui et où est le non. De sorte que le dernier mot reviendrait au poseur de questions. Cela sans même parler du couplage avec les européennes, qui rendrait la réponse des électeurs plus confuse encore.

M. H.

Effets et méfaits d'un fléau

La corruption, briseuse de la cohésion et des valeurs sociales

■ La corruption, fléau universel qui n'épargne pas l'Algérie et qui tend à gangrener l'administration et les institutions publiques, semble prise à bras-le-corps par le gouvernement dans le cadre d'une lutte de longue haleine qui devrait, à terme, réduire structurellement les conditions favorables à la prolifération tentaculaire d'un phénomène qui a les mêmes causes que le vol ou le commerce informel, et qui a des conséquences tout aussi graves que ces autres fléaux.

Par Filali H. Imène

Certains pourraient penser que l'atteinte aux deniers publics est l'aspect le plus grave que recouvre la corruption, sachant que celle-ci procède d'une collu-



PHOTO: R.

sion d'intérêts entre une partie privée ou étrangère et un individu ou un groupe d'individus de la sphère étatique ou économique publique qui accapare un marché ou des passe-droits moyennant paiement au corrompu de commissions substantielles proportionnelles aux gains réalisés ou envisagés par l'entité corruptrice. Certes, lorsque les intérêts économiques et financiers sont de dimension étatique, le préjudice porté aux deniers publics est certainement exorbitant, comme peuvent l'être les conséquences multiples induites par ce marché sordide passé aux dépens du pays et de ses citoyens, mais il est des conséquences de la corruption qui

sont encore plus insidieusement destructrices et plus ravageuses que les plus grandes pertes financières. La corruption et sa rumeur, ses vérités, ses affaires non élucidées, ses dossiers en suspens, ses auteurs présumés impunis ou en liberté, bref, le fait de la corruption dans sa globalité, saisi dans sa portée sociale, s'érige souvent en mythe urbain, nourrissant les discussions, des plus soutenues aux plus triviales, sur les affaires de corruption, les scandales financiers et d'autres faits médiatiques mus en fantômes politiques dans les réseaux sociaux, faisant que ce qui était au départ des spéculations sur une affaire aux contours non encore définis, deviennent

des vérités avec des coupables et des complices. A la corruption de haut vol, fait face la petite corruption, celle des pots-de-vin ou du «café» comme l'appellent certains, la corruption des petites gens où corrupteurs et corrompus animent, à la faveur de la complexité administrative, de lenteurs ou encore en vue d'un passe-droit dans le pays des droits sociaux, un business sordide, dont les honnêtes gens refusent de jouer le jeu. Et s'ils ne sont pas nombreux ces corrompus et ces corrupteurs, ils n'en sont pas moins le corps pourri qui menace de contaminer la partie saine de la société, notamment les nouvelles générations, vulnérables et influen-

çables, qui voient, à leur corps défendant, se fermer des portes qu'elles doivent ouvrir à coups de pots-de-vin.

Quelle société pourrions-nous construire si ces jeunes finissent par ériger en vérité sociale le fait que le seul moyen d'accéder à la réussite ou à certains droits, c'est la corruption ? Quelle cohésion sociale peut-on favoriser dans une société si l'homme que vous croisez dans la rue, que vous pouvez peut-être soigner dans un hôpital, transporter dans un taxi ou rencontrer devant l'école de vos enfants, vous demande un jour de l'argent en échange de quelque droit dont il détient les leviers ?

L'impunité que peuvent favoriser la non-traçabilité des crimes et l'absence conséquente de preuves dans la grande corruption, l'épine douloureuse que représente, dans le corps social, la petite corruption (si grande par son mal), et la leçon si peu édifiante que la persistance du fléau et sa prévalence sociale aux dépens de l'honnêteté donnent chaque jour aux millions de jeunes qui ont besoin de croire dans de hautes valeurs pour cesser d'être tentés de ressembler à ces aînés indignes, sont des réalités à considérer dans la perspective de leur éradication.

Cela, seule peut le concrétiser une synergie entre cette volonté politique agissante à travers les moyens et l'intelligence que l'Etat s'est désormais donné, et la conscience citoyenne qui demeure encore nourrie par principes qui ont fondé, la première fois, cette république.

F. H. I.

Protection civile à Béjaïa

Sensibilisation sur la mauvaise utilisation des chauffages

La Protection civile de la wilaya de Béjaïa a entamé depuis une semaine une vaste campagne de sensibilisation sur la mauvaise utilisation des appareils de chauffage et le danger qu'ils peuvent représenter sur la vie des personnes, notamment ceux de mauvaise qualité. «Nos agents ont entamé une campagne de sensibilisation depuis le premier février en direction des citoyens de la

wilaya sur le tueur silencieux qu'est le monoxyde de carbone CO2, qui a déjà fait, depuis le début de la saison hivernale, cinq victimes et incommodé d'autres, sauvées par nos éléments in extremis», explique le commandant Soufi, dans un communiqué de presse. Pour toucher le plus de monde par les conseils prodigués pour une bonne utilisation de ces appareils, ces campagnes

sont organisées dans un premier temps au niveau des mosquées, situées aux quatre coins de la wilaya. «Nous avons déjà organisé des campagnes de sensibilisation au niveau de plusieurs mosquées des localités de Seddouk-centre, Irsan, à Ighram, Tizi El-Oued, à Melbou, Barbacha, dans deux mosquées à Amarat...», explique la cellule de communication de la Protection civile de

Béjaïa. «Cette initiative a été très bien accueillie par les fidèles et les imams», souligne notre source. Et d'ajouter : «Nous avons été sollicités afin de poursuivre cette campagne pour toucher un plus grand nombre de citoyens». Les secours de la Protection civile sont intervenus ces derniers jours pour atteindre un feu d'origine électrique, au niveau de la cage d'escaliers d'un bloc (R+5), ayant

détruit une quinzaine de compteurs électriques au RDC près de la direction de la Conservation des forêts. La fumée s'est propagée vers les étages supérieurs, à travers la cage d'escalier, par le biais des gaines techniques (placards). Une femme de 50 ans a été secourue et soignée sur place par l'équipe des pompiers suite à des soucis de santé causés par l'inhalation du CO2. H. Cherfa

32^e sommet de l'UA

Ouyahia représentera le Président Bouteflika

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a été désigné par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le représenter au 32^e Sommet de l'Union africaine qui se déroulera à Addis-Abeba (Ethiopie) les 10 et 11 février, indique hier un communiqué des services du Premier ministre. «M. Ouyahia, qui a quitté Alger ce vendredi (hier), représentera également le chef de l'Etat au Sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et au Sommet du NEPAD qui se tien-

dront ce samedi (aujourd'hui», précise le communiqué. **Messahel : l'Algérie «brillamment» élue au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine** L'Algérie a été «brillamment» élue au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine par le Conseil exécutif de l'UA pour un mandat de trois ans (2019-2022), a indiqué, hier à Addis-Abeba, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Cette élection «consacre, une nouvelle fois, la crédibilité de la diplomatie algé-

rienne, sous la conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et de sa contribution à la préservation de la paix et de la sécurité en Afrique et au-delà», a précisé à la presse M. Messahel en marge de la 34^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA. «C'est aussi une parfaite reconnaissance de l'apport de l'Algérie à la stabilité régionale, notamment dans le contexte actuel marqué par de grandes turbulences», s'est-il réjoui. L'Algérie a déjà fait partie du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africai-

ne pour trois mandats respectivement entre 2004 et 2007, entre 2007 et 2010 et entre 2013 et 2016. Au titre de cette participation «active» au sein de cet important organe de l'Union africaine, l'Algérie a «grandement contribué à la mise en œuvre du mandat du Conseil de paix et de sécurité, à savoir la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique», a-t-on indiqué de source diplomatique. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a été mis en place en 2002, et opérationnalisé

en 2004, en tant qu'organe restreint de 15 quinze Etats membres, chargé des questions en lien avec la paix, la stabilité et la sécurité en Afrique. Cette élection est intervenue, hier, à la reprise des travaux du Conseil exécutif, dans une session consacrée au renouvellement des composantes de quelques organes de l'Union africaine, dont le Conseil de paix et de sécurité. M. Messahel représente l'Algérie aux travaux du Conseil exécutif de l'UA.

R. N.

Exportations agricoles

Djellab appelle les chefs d'entreprises allemandes à densifier les échanges commerciaux

■ Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a appelé les chefs d'entreprises allemandes à densifier les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne en s'appuyant sur des partenariats dans le domaine de l'exportation agricole.

Par Amel B.

«**N**os échanges avec l'Allemagne ont connu des niveaux assez appréciables et nous souhaitons renforcer cette tendance à travers les produits agricoles», a indiqué M. Djellab dans son allocution lors d'une réception à l'honneur des communautés d'affaires des deux pays, organisée jeudi soir à Berlin en marge du Salon international des fruits et légumes «Fruit Logistica 2019». Le ministre a mis en exergue, dans ce sens, les «avancées considérables» réalisées dans le secteur agricole à travers, notamment, la hausse importante de la production, qui a permis de renouer avec l'exportation. «Néanmoins, cette dyna-



PMD.R.

mique de production enregistrée dans le secteur de l'agriculture doit être consolidée par des investissements pour renforcer les capacités logistiques en matière de transformation, de conditionnement et de conservation des fruits et légumes en particulier», a-t-il souligné. Selon le ministre, l'amélioration du fonctionnement des circuits de distribution des produits agricoles, encadré par l'organisation professionnelle des filières et l'avènement de la grande distribution

moderne, devrait induire une transformation positive de toutes les chaînes de valeur des filières agricoles et agro-industrielles. S'agissant de la participation algérienne au Salon Fruit Logistica 2019, le ministre a considéré que les fruits et légumes frais algériens avaient leur place dans cet événement de renommée mondiale, «grâce aux progrès considérables réalisés, aussi bien en termes de qualité que de respect des normes et exigences requises dans les mar-

chés internationaux». Fruit Logistica est aussi une occasion pour montrer les progrès enregistrés en volume, en qualité et en innovation dans les produits agricoles algériens qui commencent à se positionner sur le marché international, a-t-il noté. Dans ce sens, il a cité l'exemple de l'agriculture saharienne qui non seulement offre des produits dans un environnement sain, mais permet aussi, grâce au climat de cette région, de produire sur 2 à 3 saisons pour certains produits permettant ainsi l'approvisionnement régulier des marchés extérieurs, notamment européens. La réception à l'honneur des communautés d'affaires algériennes et allemandes a été précédée par une rencontre entre opérateurs des deux pays pour discuter des opportunités de partenariat dans le domaine de l'exportation agricole. Organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et la Chambre de commerce et d'industrie arabo-allemande (Ghorfa), cette rencontre a permis de mettre en contact les opérateurs algériens présents à Fruit Logistica 2019 et leurs homologues allemands afin d'examiner les meilleurs moyens pour concrétiser leur collaboration. La visite de M. Djellab à Berlin dans le cadre de la participation algérienne à Fruit Logistica 2019 a été également l'occasion de rencontrer des responsables

des organismes économiques allemands. Il s'agit notamment de la Chambre de commerce et d'industrie allemande (DIHK), l'Association de l'économie allemande pour l'Afrique «Afrika-Verein der deutschen Wirtschaft» et l'Organisme allemand de certification des produits agricoles Global Gap. Durant sa visite à Berlin, M. Djellab a conduit une délégation d'affaires algérienne pour marquer le retour de l'Algérie à Fruit Logistica après huit ans d'absence. L'objectif est de relancer l'image de l'Algérie dans les grandes manifestations économiques internationales et de faire connaître aux étrangers l'évolution rapide et croissante de la production agricole algérienne. Les exposants algériens, quant à eux, ont affiché un bilan satisfaisant de leur participation à cet événement. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux sont sur le point de conclure avec des opérateurs de la grande distribution en Europe de nouveaux contrats pour un approvisionnement régulier en fruits et légumes algériens. Considérée comme l'une des plus importantes foires commerciales des fruits et légumes en Europe, «Fruit Logistica» regroupe plus de 3 200 exposants de 80 pays dont l'Algérie. Cette foire qui s'est achevée hier, fournit une image la plus large des innovations, produits et services sur tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement internationale. Outre les producteurs et distributeurs de fruits et légumes, cette foire regroupe également des entreprises actives dans le domaine technique agricole (semences, développement de variétés, matériels, technologies de surveillance emballage...), de la logistique (transport, services de dédouanement, terminaux de fruits et légumes, entrepôts frigorifiques, grande distribution...) ainsi que dans les services (contrôle de qualité et certification, systèmes de gestion des stocks, marketing, assurance...).

A. B./APS

T. Y./Agences

Prix

Le pétrole poursuit sa chute en Asie

Les cours pétroliers étaient orientés à la baisse, hier en Asie, en raison de l'affermissement du dollar et des doutes de plus en plus grand quant à une solution au contentieux commercial sino-américain. Vers 04h25 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mars, reculait de 40 cents à 52,24 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour avril, cédait 39 cents à 61,24 dollars. Les cours du pétrole avaient déjà fortement reculé jeudi dans le sillage d'un sentiment de refroidissement des relations entre Pékin et Washington, et de ses implications pour la croissance et la demande en or noir à travers

le monde. Le Brent de la mer du Nord avait fini à 61,63 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,06 dollar. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) avait perdu 1,37 dollar. «Le Brent et le WTI ont respectivement perdu 2,50% et 1,60% avec l'affermissement du dollar et l'amélioration de la météo aux Etats-Unis», a déclaré Jeffrey Halley, analyste chez OANDA. «L'absence d'informations particulières va probablement impliquer des échanges apathiques avec un pétrole qui va évoluer dans le sens inverse du dollar». Toute hausse du dollar contribue mécaniquement à tirer les prix du pétrole vers le bas, l'or noir, libellé en

billets verts, devenant plus cher et moins intéressant pour les investisseurs munis d'autres devises. Les fortes baisses sont aussi liées «aux informations selon lesquelles les discussions entre les Etats-Unis et la Chine font face à des obstacles et à la croissance moins forte dans certaines économies européennes clés», a estimé ANZ Bank dans une note. «Le conseiller économique de la Maison-Blanche, Larry Kudlow, a averti qu'il y avait un gouffre entre les deux partenaires commerciaux», observe la banque. «C'est arrivé peu après des prévisions officielles de croissances de grandes économies européennes qui ont jeté une ombre sur le climat économique mondial».

Changes

L'euro maintient sa baisse face au dollar

L'euro baissait face au dollar hier au terme d'une semaine difficile pour la monnaie unique, qui a dû faire face à de nombreuses données décevantes. Hier en fin de matinée, l'euro s'échangeait à 1,1327 dollar contre 1,1341 la veille au soir. Sauf si la tendance s'inverse plus tard dans la journée, ce sera la cinquième séance d'affilée de baisse pour la devise européenne. «Le dollar américain a une nouvelle fois enregistré la meilleure performance de la semaine comparée aux autres devises les plus échangées», ont souligné des analystes, qui ont évoqué «de mauvaises données pour la zone euro». Jeudi, la Commission européenne a abaissé sa prévision de croissance 2019 pour la zone euro à 1,3%, contre 1,9% précédemment, avec un ralentissement particulièrement

important en Italie mais aussi en Allemagne, où la production industrielle a de nouveau reculé en décembre (-0,4% après -1,3% en novembre). Et mercredi, les chiffres sur les commandes passées à l'industrie allemande avaient révélé une nette baisse en décembre, avec un recul de 1,6% sur un mois. «Les données confirment que le ralentissement économique du quatrième trimestre 2018 se poursuivra au premier trimestre 2019, et si cela continue, la Banque centrale européenne ne pourra pas maintenir sa politique monétaire sur la même trajectoire, soit sur la voie de la normalisation», a souligné un autre analyste. Si la BCE doit repousser sa normalisation monétaire, qui rend l'euro plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes, la monnaie unique risque

de voir son cours s'affaïsser. Sur le plan géopolitique, les investisseurs braquaient une nouvelle fois leurs regards vers les relations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, alors que Donald Trump a assuré jeudi qu'il n'avait pas prévu de rencontrer son homologue chinois Xi Jinping avant l'échéance du 1er mars, date à laquelle les droits de douane américains augmentent en l'absence d'accord avec Pékin. «Tandis que le dollar a été soutenu par son statut de valeur refuge, le dollar australien (qui dépend fortement de la santé de l'économie chinoise, grande consommatrice de matières premières que l'Australie exporte) a de nouveau chuté pendant la nuit», a fait remarquer un autre analyste. Vendredi matin, la livre était stable face à l'euro à 87,59

pence pour un euro contre 87,55 la veille au soir, et perdait du terrain face au billet vert, à 1,2930 dollar pour une livre au lieu de 1,2952 dollar jeudi soir. Le dollar se stabilisait face au yen, à 109,84 yens pour un dollar contre 109,82 jeudi soir, tandis que l'euro baissait légèrement face à la monnaie nipponne, à 124,41 yens pour un euro contre 124,55 jeudi soir. Le devise suisse progressait face à l'euro, évoluant à 1,1350 franc suisse contre 1,1364 jeudi, et demeurait stable face au dollar (à 1,0022 franc suisse pour un dollar contre 1,0021 franc suisse la veille). La monnaie chinoise ne s'échange pas cette semaine en raison de la fermeture des marchés pour les célébrations du Nouvel An lunaire. Vendredi, le yuan avait fini à 6,7422 yuans pour un dollar.

R. E.

Mostaganem

40 projets d'investissement en élevage bovin et production laitière avalisés

■ *Quelque 40 projets d'investissement en élevage bovin et production laitière dans le bassin Hassiane ont été avalisés, a-t-on appris jeudi du wali, Mohamed Abdenour Rabhi.*

Par Anissa H.

Lors d'une visite d'inspection d'un nombre de projets au bassin de lait, dans la commune de Hassiane, le wali a souligné que l'Etat a consacré un milliard de dinars pour améliorer le climat de l'investissement favorisant une production de 20 millions de litres de lait par an et la création de 2 800 emplois permanents. Ces affectations budgétaires ont permis l'ouverture de pistes, l'aménagement des routes et le raccordement aux différents réseaux (eau, assainissement, électricité) de ce bassin d'une superficie de 1800 hectares, outre des travaux de protection de cette région contre les inondations. Le wali de Mostaganem a inauguré le projet de production de maraichers d'une capacité annuelle de 30 millions d'arbustes pour un investissement de 120 millions DA. Ce projet

soutient, selon M. Rabhi, quatre autres devant produire chaque année 140 millions de produits maraichers couvrant les besoins de la wilaya et d'autres wilayas avoisinantes. Le même responsable a inspecté, dans cette région, le projet, en cours de réalisation, pour la production du lait de vache qui s'étend sur 110 ha et dont a bénéficié un investisseur privé au titre de la concession pour l'élevage de 300 vaches laitières produisant chaque année 2,4 millions de litres (12 % de la production totale du bassin de Hassiane). Lors de l'inspection de ce projet, une opération d'ensemencement de 100 alevins de carpe et 50 alevins de tilapia ramenés du barrage de Oued Chelliff a été effectuée par un agriculteur bénéficiaire de projets intégrés agriculture-aquaculture. Le wali s'est enquis, au niveau du bassin de Hassiane, d'un projet de production de semences de pomme

de terre et d'arboriculture fruitière sur une superficie de 30 ha pour une capacité de production de 6.000 quintaux de semences de pomme de terre qui s'ajoutent aux 62.000 qx au niveau de la wilaya, ce qui représente 23 % des besoins locaux. En outre, il a inspecté une ferme, première du genre au niveau national, de production du fruit mango (mangue sauvage) sur une surface de 8 ha, soit une production de 30 tonnes à l'hectare (240 t comme première étape) pour un investissement de plus de 65 millions DA. Dans la commune de Stidia, un complexe avicole a été inspecté. Produisant 42 millions d'œufs par an (18 pc de la production de la wilaya de Mostaganem) et 7.600 qx de viandes blanches (7 pc de la production globale de la wilaya), ce complexe dispose de trois unités de production d'œufs et de viandes blanches et un abattoir parmi 12 complexes de la wilaya



Ph. > D. R.

de Mostaganem d'une capacité productive de 224 millions d'œufs par an et de 96 000 qx de viandes blanches. Le secteur agricole dans la wilaya de Mostaganem fournit plus de

80 000 emplois permanents, 7 500 postes saisonniers et contribue à hauteur de 4,2 % de la production agricole nationale, ce qui équivaut à 121 milliards DA. A. H./APS

Mila

Production prévisionnelle de plus de 1,900 million litres d'huile d'olive

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mila prévoit la réalisation d'une production de plus de 1,900 million de litres d'huile d'olive, au titre de la saison agricole en cours, a-t-on appris jeudi du directeur local du secteur Messaoud Dridi. La production d'huile d'olive, enregistrée dans la wilaya jusqu'au début de cette semaine, a atteint 1,864 million de litres, contre 1,557 million de litres recensés durant de la campagne agricole précédente, soit une hausse de plus de 15 %, a précisé Messaoud Dridi, soulignant que 42 huileries dont 20 modernes et 5 autres, créées dans le cadre du programme du soutien agricole initié par l'Etat assurent l'opération d'extraction de l'huile d'olives. La récolte des olives, réalisée jusqu'à cette semaine a dépassé 138 500 quintaux dont plus de 22 500 quintaux d'olives de table alors

que le reste est destiné aux huileries, a déclaré le même responsable, soulignant que l'opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois de février en cours. La récente saison agricole a été marquée par la réalisation d'une quantité globale de 109 643 quintaux d'olives entre olives de table et d'huile, a-t-il rappelé, relevant que si les prévisions établies seront effectives, la production constituera «une première dans la wilaya» qui dispose actuellement de 8 500 hectares, réservés aux oliviers productifs parmi un total de 12 000 hectares consacrés à ce type de cultures. La wilaya de Mila a bénéficié en 2018 d'un programme portant plantation de 600 nouveaux hectares d'oliviers répartis sur les communes montagneuses qui contribueront à l'augmentation de la production oléicole, a-t-on signalé.

F. Y.

Blida

Plus de 4 000 logements sociaux et 3 000 logements AADL livrés en 2019

Le wali de Blida, Youcef Chorfa a annoncé, jeudi, la livraison en 2019, de 4 400 logements sociaux et 3 000 autres de type location vente (AADL), en cours de réalisation au niveau du pôle urbain de Meftah à l'est de Blida. Intervenant lors de la réunion consacrée à l'examen de la mise en œuvre des décisions prises durant les sorties sur le terrain dans plusieurs communes, le wali a précisé qu'il sera procédé cette année à la livraison d'un important quota de projets de logement au pôle

urbain de Meftah, à savoir 4 440 logements sociaux relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et 3 000 autres de type location vente (AADL). A cet effet, M. Chorfa a mis l'accent sur l'impératif d'accélérer la réalisation des structures d'accompagnement du pôle et les commodités à l'instar des établissements éducatifs et administratifs, relevant que le nouveau pôle urbain comptait trois écoles primaires, deux CEM et deux lycées en cours de réalisation en attendant le lancement de la réa-

lisation du siège de la Sûreté urbaine et une annexe administrative prévu en mars. Le wali a mis l'accent sur les secteurs afin de mettre en œuvre le plan d'aménagement des nouveaux pôles de logements, outre l'achèvement des études des autres projets tels que l'aménagement urbain et les différents réseaux (eau, électricité, gaz, internet, ...). Durant cette réunion, le wali de Blida s'est enquis de l'état de mise en œuvre de nombre de projets qu'il a inspectés durant ses visites sur le terrain. A. T.

Souk Ahras

Lancement des travaux de raccordement au réseau de gaz

Les travaux de raccordement au gaz naturel de 418 foyers de l'agglomération Lefouidh dans la commune d'Ouled Moumène, wilaya de Souk Ahras, ont été lancés jeudi par le wali Farid Mohamedi. L'opération qui mobilise 590 millions DA portera sur la réalisation de 20 km de canalisations de transport et 34,8 km de réseau de distribution, selon les explications données sur site à l'occasion. L'opération prévue en 8 mois intervient à l'occasion du 61ème anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef et traduit les efforts de l'Etat dans la prise en charge des besoins des habitants de la bande frontalière, a affirmé le wali qui a fait état de la programmation du raccordement de la localité frontalière Lehmissi pour porter à 80 % le taux de couverture de la wilaya.

Selon les responsables de la direction de l'énergie, le réseau de gaz a été élargi aux points les plus éloignés de la bande frontalière grâce aux ressources financières mobilisées par l'Etat dont

la localité de Betoum dans la commune de Taoura où les travaux de raccordement sont terminés. Aussi, 9 000 foyers ont été raccordés au réseau de gaz dernièrement dans diverses loca-

lités de la wilaya dont Rekez, Henia et Gourzi (commune de Sedrata), les cités Doudja et 80 logements participatifs (Souk Ahras), Bouregasse (Taoura), lotissement 175 logements

(Merahena) et la cité 30 logements (Sidi Fredj). Un bureau de poste et une annexe municipale ont été inaugurés par le wali dans cette région qui accueille un poste frontalier. N. F./APS

M'sila

Réception prochaine de 200 lotissements sociaux dans la commune de Sidi Hadjres

Un total de 200 lotissements sociaux, pour construction individuelle sera «bientôt» réceptionné dans la commune de Sidi Hadjres, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Ces lotissements, situés à proximité de la route nationale (RN) 40 en allant vers la localité d'Ain El Hadjel sont à proximité des réseaux d'électricité, du gaz naturel, d'assainissement, d'eau potable

et de téléphonie, afin d'assurer leur raccordement à «des coûts raisonnables», a précisé la même source. Les travaux d'aménagement de ce site dont le taux d'avancement a dépassé actuellement 70 %, ont été confiés à une entreprise de réalisation spécialisée, a-t-on noté, soulignant que ce projet a été financé dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales relevant que les services communaux sont chargés

d'étudier les dossiers des demandeurs de ces lotissements. Les services de la wilaya de M'sila ont entamé depuis plus d'une année des actions d'aménagement de plus de 29 000 lotissements sociaux répartis sur les diverses localités de la capitale du Hodna dont la réception est prévue «avant la fin du premier trimestre de l'année 2019», a-t-on signalé à la DUAC.

R. R.

Sahara occidental

La non-conformité de l'accord Maroc-UE vis-à-vis de la législation dénoncée

■ L'eurodéputé du groupe des Verts/Alliance libre européenne, Florent Marcellesi, a interpellé la Commission européenne sur la non-conformité à la législation européenne de l'accord UE-Maroc étendu au Sahara occidental occupé, exprimant la «profonde préoccupation» des députés vis-à-vis de ce texte qui aura des «implications négatives» sur les consommateurs de l'UE, «trompés» et «induits en erreur» sur l'origine des produits.

Par Farid M.

Si exprimant dans une lettre adressée mardi aux commissaires européens, en l'occurrence Vera Jourova, chargée de la justice, de la protection des consommateurs et de l'égalité des genres et à Vytenis Andriukaitis, chargé de la santé et de la sécurité alimentaire, l'eurodéputé des Verts a exprimé la «profonde préoccupation» des parlementaires des Verts/Alliance libre européenne quant à l'accord Maroc-UE qui aura, selon lui, des «implications négatives pour les consommateurs de l'UE». S'appuyant sur la législation européenne et les rapports des fonctionnaires de la Direction générale de la fiscalité et des douanes européennes (DG TAXUD), Florent Marcellesi a souligné que «les produits en provenance du Sahara occidental occupé concerné par l'accord seront indiqués comme originaires du Maroc, ce qui constitue, a-t-il signalé, une tromperie et une incapacité de la Commission européenne à défendre les intérêts des consommateurs européens». «Selon l'article 26 de l'UE, Règlement 1169/2011, l'indication du pays d'origine ou du lieu

de provenance d'un produit doit être obligatoire», a rappelé l'eurodéputé, dénonçant le fait que de telles «omissions trompeuses, causent ou sont susceptibles d'amener le consommateur à prendre une décision radicale». Rappelant que la Commission européenne avait déjà confirmé cette obligation d'indiquer avec précision l'origine des aliments dans leur réponse à une pétition du Parlement en février 2017, M. Marcellesi a souligné dans ce contexte que l'accord Maroc-UE qui est «sur le point d'entrer en vigueur n'est pas conforme à la législation de l'UE, notamment en ce qui concerne la protection et la défense des intérêts des consommateurs». «Les consommateurs de l'UE seront induits en erreur par la mise en œuvre de l'Accord de pêche UE-Maroc qui doit être soumis à l'adoption en ce mois de février étant donné que les produits du Sahara occidental couverts par cet accord seront assimilés aux marocains», a relevé à l'occasion l'eurodéputé des Verts.

Des réponses officielles exigées de la part de la Commission

«Comment les consommateurs européens, notamment



espagnols, seront-ils en mesure d'identifier d'où proviennent véritablement les produits de la pêche d'origine marocaine ? Ce risque de tromper les citoyens européens, y compris mes électeurs, constitue une profonde méfiance à l'égard de la volonté et de la capacité de l'UE à défendre leurs droits fondamentaux en tant que consommateur», a fait observer encore M. Marcellesi. Formulant plusieurs interrogations sur la faisabilité de cet accord, qu'il a qualifié d'«illégal» vis-à-vis du droit européen et international, l'eurodéputé a

réclamé des réponses officielles de la part des commissaires européens sur la conformité et la compatibilité de ce texte avec la législation actuelle de l'UE en matière de protection des consommateurs, et en particulier avec les dispositions du règlement 1169/2011 et de la directive 2005/29. Le Parlement européen, a adopté, le 16 janvier dernier, lors d'une session plénière, l'accord UE-Maroc incluant les produits originaires du Sahara occidental occupé, à l'issue d'un processus entaché d'«irrégularités» et de non-respect des arrêts

émis par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui avaient statué sur le caractère «distinct» et «séparé» du territoire du Sahara occidental, et par conséquent l'inapplicabilité dudit accord à ce territoire. Des parlementaires du Groupe des Verts/Alliance Libre européenne avaient appelé, à son rejet «sans réserve», exigeant que la CJUE émette un avis avant tout vote sur ce texte. L'accord commercial Maroc-UE «va à l'encontre du droit européen et du droit international, il a été négocié sans le consentement du peuple autochtone sahraoui et fait suite à un grave scandale de conflit d'intérêts impliquant, entre autres, l'ancienne rapporteur Patricia Lalonde du Groupe ALDE et Gilles Pargneaux du Groupe S & D», avait dénoncé dans un communiqué le groupe des Verts/ALE. Le ministre délégué pour l'Europe du Front Polisario, Mohamed Sidati, a dénoncé, de son côté, «l'odieuse campagne» orchestrée par le Commission européenne pour faire passer l'accord avec le Maroc, affirmant qu'elle a cautionné «un crime de pillage et un hold-up au sens propre du terme contre un Etat membre de l'Union africaine (UA)».

F. M./APS

Libye

Khaled al-Mechri exhorte Washington à mettre fin à l'ingérence étrangère

Le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled al-Mechri, a déclaré à Washington que les Etats-Unis pouvaient contribuer à mettre fin à l'ingérence étrangère qui continue de saper le processus de réconciliation en Libye. Le responsable libyen qui s'est exprimé à l'APS en marge d'une rencontre organisée à Washington sur l'avenir de la Libye, a déclaré que l'administration américaine pouvait jouer un rôle important en aidant à mettre fin à cette ingérence qui a bloqué jusqu'ici le processus politique en Libye. Le président du Haut Conseil d'Etat libyen a fait savoir qu'il avait évoqué cette éventuelle contribution avec des responsables du Congrès et compte aussi l'aborder avec des membres du gouvernement américain lors de son séjour à Washington. «Ils écoutent attentivement, nous ne nous attendons pas à voir la fin des problèmes dès la première visite. Nous sommes en train d'attirer l'attention sur les problèmes de l'ingérence étrangère en Libye», a-t-il répondu à la question de savoir si son appel a trouvé écho auprès de l'administration améri-

caine. Au cours de son intervention à cette rencontre, Khaled al-Mechri a tenu à préciser que l'appel qu'il a lancé à l'adresse de l'administration américaine ne doit pas être confondu ou compris comme une demande d'intervention dans les affaires internes de la Libye. «Nous ne demandons pas aux Etats-Unis d'intervenir dans les affaires internes de la Libye, mais d'empêcher certains pays régionaux de s'y ingérer», a-t-il déclaré lors de cette rencontre organisée par le Think Tank Transatlantic Leadership Network. Le respon-

sable libyen qui a critiqué la multiplication des agendas contradictoires en Libye, a souligné que la solution doit émaner des libyens eux-mêmes, tout en émettant le souhait de voir les différentes parties libyennes se réunir en Libye. «Nous nous sommes réunis à Paris, nous nous sommes réunis à Palerme, et auparavant à Rabat mais la solution ne peut émaner de ces pays. La solution est en Libye», a affirmé le président du Haut Conseil d'Etat, organe consultatif issu de l'accord politique libyen. Le Conseil s'attelle à préparer le

terrain pour la tenue de la conférence nationale inclusive qui va «rassembler toutes les parties libyennes sans ingérence étrangère», a-t-il poursuivi. Initialement annoncée pour les premiers semaines de janvier, la conférence parrainée par l'ONU a été reportée en attendant de parvenir à un consensus entre les différentes factions. Le refus de certaines parties de fournir des garanties assurant la mise en œuvre de ce qui sera convenu a été à l'origine de ce report, a-t-il précisé à l'APS. Dans les faits, certaines parties

refusent de s'engager dans cette mise en œuvre, a-t-il indiqué sans les nommer. Face à l'impasse politique, l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a déclaré récemment qu'il comptait sur le sommet de la Ligue arabe en mars pour consolider le consensus entre les protagonistes libyens. La conférence devrait accélérer le processus de réconciliation et servir de cadre pour préparer les agendas électoraux et le référendum sur la Constitution.

S. A.

Tunisie

Une grève générale annulée après un accord avec l'UGTT

La grève générale des services publics prévue en Tunisie les 20 et 21 février a été annulée suite à la conclusion d'un accord jeudi entre le gouvernement et l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), a indiqué le service de communication de la centrale syndicale. «Un accord a été conclu avec le gouvernement mettant fin à la crise avec le gouvernement», a indiqué le service. La grève dans la Fonction publique prévue les 20 et 21 février a été annulée suite à l'accord, selon la même source. Selon cet accord, des

augmentations de salaires qui varient entre 180 et 135 dinars (50 et 40 euros) ont été décidées dans la Fonction publique. Un autre accord devrait par ailleurs être conclu vendredi entre la Fédération de l'enseignement secondaire, une filière de l'UGTT, et le ministère de l'Education, qu'un bras de fer oppose depuis 2017, a ajouté le service de communication de l'UGTT. Outre les augmentations de salaire, cette fédération réclame notamment des primes et une amélioration des conditions de travail, et mène depuis

des mois un mouvement de protestation. Les mobilisations à répétition des enseignants ont perturbé l'année scolaire, la plupart d'entre eux n'ayant pas organisé d'examen au premier trimestre, ni donné de bulletins de notes, pour faire pression sur le gouvernement. Depuis la révolution de 2011, le secteur de l'éducation a été perturbé à plusieurs reprises par des mouvements de protestation des enseignants, entraînant parfois la suspension de cours.

R. M.



Khashoggi

Nouvelles révélations embarrassantes pour le prince saoudien

■ Des révélations embarrassantes pour Ryad ont relancé jeudi le débat sur le rôle du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane dans l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, au moment où Donald Trump est de nouveau sommé par le Congrès américain de désigner et punir les responsables.

Par Rima C.

Selon le «New York Times», le jeune et puissant dirigeant du royaume, surnommé «MBS», avait dit en 2017 à un proche conseiller, Turki Al-Dakhil, qu'il utiliserait «une balle» contre le journaliste saoudien s'il ne rentrait pas en Arabie saoudite et ne mettait pas en sourdine ses critiques à l'égard du régime. Cette conversation, qui date de septembre 2017, soit un an avant le meurtre, a été interceptée par le renseignement américain, rapporte le quotidien, citant des responsables américains et étrangers. Le 2 octobre, Jamal Khashoggi, qui collaborait notamment avec le Washington Post et résidait aux États-Unis, a été tué et démembré dans le consulat de son pays à Istanbul par un commando d'agents saoudiens venus depuis Ryad. Le 10 octobre, un groupe de sénateurs américains, républicains et démocrates, ont activé une loi qui oblige Donald Trump à dire au Congrès, dans un délai de 120 jours qui prend fin hier, quels ressortissants étrangers il considère responsables de cet assassinat – et à prendre, le cas échéant, des sanctions à leur encontre. Interrogé sur cette obligation légale, le porte-parole

de la diplomatie américaine Robert Palladino a répondu jeudi que le gouvernement américain avait déjà sanctionné mi-novembre 17 responsables saoudiens. «Je n'ai rien à ajouter aujourd'hui», a-t-il dit, semblant minimiser cette date-butoir, tout en assurant vouloir «continuer à travailler avec le Congrès» dont il partage «l'indignation». Or parmi ces 17 personnes sanctionnées, aucun haut dirigeant saoudien n'a été mis en cause, alors que le Sénat américain, pourtant contrôlé par le camp républicain du président, a adopté par consentement unanime une résolution jugeant le prince héritier «responsable» du meurtre. L'administration Trump affirme ne pas disposer de preuve irréfutable de l'implication directe du dirigeant saoudien, bien que les sénateurs, après avoir été informés à huis clos à l'automne des conclusions de la CIA, aient assuré avoir été confortés dans leur mise en cause du prince héritier. La rapporteure spéciale de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires a de son côté affirmé jeudi détenir des «preuves» montrant que le meurtre avait été «planifié et perpétré par des représentants de l'État d'Arabie saoudite». Ryad dément catégoriquement toute responsabilité de Mohammed



PH. > D. R.

ben Salmane, et l'administration Trump a clairement fait savoir que l'alliance «stratégique» avec l'Arabie saoudite était, quoi qu'il en soit, prioritaire. Lors d'une rencontre jeudi à Washington, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo et le ministre d'État saoudien aux Affaires étrangères Adel al-Jubeiri «sont convenus de l'importance de voir l'Arabie saoudite poursuivre ses

investigations» de «manière transparente» pour que «toutes les personnes impliquées rendent des comptes», selon le département d'État. «Le président Trump donne clairement plus de poids à la parole d'un dictateur étranger qu'à ses propres agences de renseignement», a déploré le vice-président de Human Rights First, Rob Berschinski, dans un communi-

qué commun avec cinq autres organisations de défense des droits humains et de la liberté de la presse. Il revient au Congrès d'agir, a-t-il insisté, appelant à des «mesures concrètes immédiates pour faire avancer la justice». Au Sénat, un groupe d'élus des deux bords politiques a présenté jeudi une proposition de loi pour interdire notamment certaines ventes d'armes à l'Arabie saoudite, en raison du meurtre du journaliste mais aussi du rôle controversé de Ryad dans «le conflit dévastateur au Yémen». Pour «éviter que le président Trump mette sous le tapis le meurtre de M. Khashoggi», «le Congrès doit désormais prendre ses responsabilités et imposer des mesures pour réexaminer radicalement nos relations avec le Royaume d'Arabie saoudite», a déclaré le sénateur démocrate Bob Menendez. Selon son collègue républicain Lindsay Graham, souvent proche des positions de Donald Trump, «si l'Arabie saoudite est un allié stratégique, le comportement du prince héritier, à plusieurs titres, a manqué de respect à cette relation, ce qui le rend (...) plus que toxique». R. C.

Corée du Nord

Le second sommet Trump-Kim peut-il en finir avec la guerre de Corée?

La tenue d'un second sommet entre le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un nourrit de légitimes espoirs pour la péninsule. Mais un traité de paix définitif impliquera de très longues négociations, avertissent les experts. Séoul et Pyongyang sont encore aujourd'hui techniquement en état de guerre puisqu'après trois années d'un conflit meurtrier, les armes s'étaient tuées en 1953 sur un armistice, et non pas sur un traité de paix. Le cessez-le-feu sur la péninsule est d'ailleurs le plus ancien au monde. Le représentant spécial des États-Unis pour la Corée du Nord, Stephen Biegun, avait affirmé la semaine dernière que M. Trump était «prêt à mettre fin à cette guerre», alimentant les spéculations selon lesquelles les deux camps pourraient prochainement signer la paix, sachant que le président américain doit rencontrer le dirigeant nord-coréen au Vietnam à la fin du mois. Mais, relèvent les experts, un traité de paix complet pose de nombreux défis qui impliqueront de longues discussions. Quelle est la situation actuelle? Les signataires de l'armistice du 27 juillet 1953 furent le Commandement des Nations unies emmené par les États-Unis – aux côtés desquels combatti-

rent les Sud-Coréens – ainsi que la Chine et la Corée du Nord. Etablir «un régime de paix durable et stable sur la péninsule» était un des objectifs agréés par MM. Trump et Kim lors de leur premier sommet, en juin à Singapour. La fin de la guerre était également un des objectifs du premier sommet entre M. Kim et le président sud-coréen Moon Jae-in. Mais les progrès vers la paix ont été très limités, en raison des désaccords persistants entre Pyongyang et Washington sur la question de l'arsenal nucléaire nord-coréen. Dans son discours du Nouvel An, Kim Jong Un a prôné «des négociations multipartites pour remplacer l'actuel cessez-le-feu (...) par un mécanisme de paix en contact étroit avec les signataires de l'accord d'armistice». Qui veut la paix, et pourquoi? Pour Pyongyang, un traité de paix est vital pour la survie du régime en ce qu'il signifie que «la Corée du Nord et les États-Unis ne sont plus des ennemis», explique Koo Kab-woo, professeur à l'Université des études nord-coréennes de Séoul. M. Moon est également un partisan de la paix. Mais Washington s'inquiète de ce qu'un tel traité ne remette en question le bienfondé de son alliance militaire avec Séoul et de la présence sur le sol sud-coréen de 28 500 militaires

américains. «Les États-Unis redoutent qu'un brusque changement de l'ordre régional n'ait un impact sur ses intérêts, dans un contexte d'affirmation chinoise», observe Koh Yu-hwan, professeur à l'Université Dongguk des études nord-coréennes. Un traité de paix aurait également les faveurs de la Chine qui espère «une implication moindre des États-Unis» sur la péninsule, ajoute M. Koh. Le sommet peut-il accoucher de la paix? La possibilité est extrêmement limitée, compte tenu de la complexité du sujet. Un traité de paix implique r a i t «des bouleversements mondiaux», selon M. Koo, qu'il s'agisse de l'amendement des constitutions des deux Corées ou de la réévaluation du rôle des forces américaines. La négociation d'un tel traité pourrait prendre plus de trois ans, selon Kim Dong-yub, de l'Institut pour les études sur l'Extrême-Orient, basé à Séoul. Le scénario plus probable serait que les parties concernées – les deux Corées, la Chine et les États-Unis – produisent un communiqué à caractère politique pour déclarer formellement la fin de la guerre. «Cela ouvrirait la voie à un traité de paix» ultérieur, explique Go Myong-hyun, de l'Institut Asan des études politiques, basé à Séoul.



Points chauds

Communication

Par Fouzia Mahmoudi

L'une des questions récurrentes qui fait le tour des médias français, et surtout des réseaux sociaux en ce moment est de se demander si Emmanuel Macron utilise le grand débat, outil de discussion censé calmer la contestation des «gilets jaunes», en tribune électorale à travers laquelle il espère, et pour l'instant il y réussit, à regagner des points de popularité auprès des Français en vue du scrutin européen de mai prochain. Toutefois, si Macron a participé depuis le lancement du débat national à plusieurs débats très médiatisés, des centaines d'autres se sont tenus partout dans le pays entre les Français et leurs élus. Mais les débats auxquels a participé le chef d'État avaient la fâcheuse tendance à le mettre au centre des discussions et surtout de lui permettre de dérouler encore et encore le programme de son gouvernement dont il ne manque jamais une occasion de défendre toutes les réformes. Ce jeudi Macron rencontrait des centaines de jeunes entre 15 et 25 ans et le format n'a pas différé, les jeunes gens posant des questions auxquelles le dirigeant français répondait invariablement en louant l'action du gouvernement d'Édouard Philippe. Surtout, ce débat ne semble faire bouger aucune ligne, tous ces acteurs campant invariablement sur leurs positions. Les partisans d'Emmanuel Macron trouvaient l'exercice fantastique alors qu'il est de plus en plus critiqué par ses adversaires politiques. Surtout, ce grand débat, malgré l'investissement du président français, n'a pas délogé les «gilets jaunes» de leurs ronds-points et les blocages de la circulation continuent à paralyser certaines zones du pays. Reste à savoir si le CSA (conseil supérieur de l'audiovisuel) décidera de comptabiliser les prestations du chef de l'État dans le temps de parole de La République en Marche, pénalisant ainsi le parti présidentiel, pour la campagne des élections européennes ou si Emmanuel Macron parviendra à faire fructifier son coup de communication, une victoire également électorale alors que son parti continue à caracolier en tête, bien que suivi de près par le Rassemblement national de Marine Le Pen, en haut des sondages. F. M.



Commémoration de la disparition de Abdelkader Alloula à Oran

«Arlequin, valet de deux maîtres» sera présenté en hommage à l'artiste

■ La pièce théâtrale «Arlequin, valet de deux maîtres» sera présentée le 16 mars au théâtre régional d'Oran dans le cadre de la commémoration de la 25^e année de la disparition du grand dramaturge Abdelkader Alloula. La mise en scène de la nouvelle version de cette pièce est assurée par Ziani Cherif Ayad, d'après une adaptation du dramaturge Mohamed Bourahla basée sur le texte d'Alloula.

Par Abia Selles

La commémoration de la disparition du dramaturge Abdelkader Alloula se prépare depuis des mois au théâtre régional d'Oran, donnant l'occasion aux jeunes acteurs d'y participer. En effet, c'est une nouvelle version de la pièce théâtrale «Arlequin, valet de deux maîtres» qui se prépare depuis novembre dernier pour rendre hommage à cet artiste qui a beaucoup contribué dans l'évolution du théâtre algérien en général et du théâtre d'Oran en particulier.

Les répétitions pour cette nouvelle pièce ont été achevées au Théâtre national d'Alger (TNA) et mercredi, selon les dires du

directeur du théâtre régional d'Oran (TRO), Mourad Senouci.

La nouvelle œuvre, coproduite par le TNA et le TRO, sera présentée le 16 mars prochain à Oran dans le cadre de la commémoration de la 25^e année de la disparition (mars 1994) du regretté Alloula, a précisé à l'APS M. Senouci.

Le montage de la pièce qui avait été entamé en novembre dernier se poursuivra début mars au TRO, a-t-il expliqué.

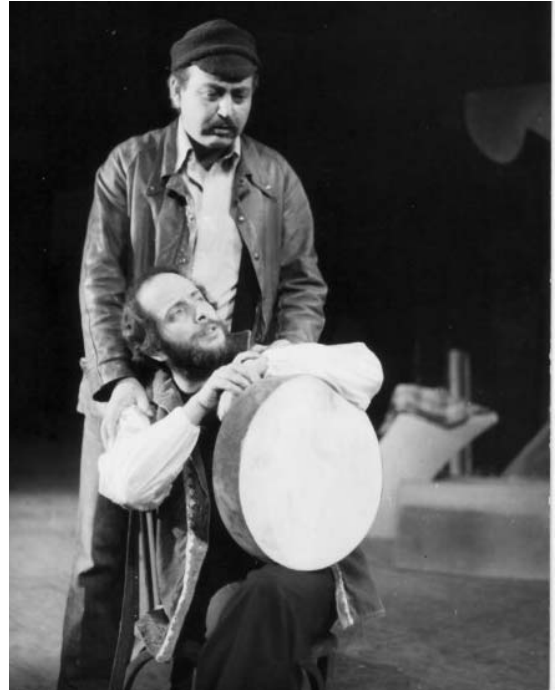
Plusieurs jeunes espoirs du théâtre national sont distribués dans la nouvelle pièce au côté de leur aîné Mohamed Himour, comédien fétiche du TRO et unique membre de la troupe à

avoir connu Alloula qui lui confia un rôle dans la première version d'«Arlequin, valet de deux maîtres».

Abdelkader Alloula avait traduit et mis en scène l'œuvre originale de l'italien Carlo Goldoni (1707-1793) qui lui valut un franc succès en 1993.

La mise en scène de la nouvelle version est, quant à elle, assurée par Ziani Cherif Ayad d'après une adaptation du dramaturge Mohamed Bourahla basée sur le texte d'Alloula, a indiqué le directeur du TRO.

La générale, prévue le 16 mars au TRO, sera suivie d'autres représentations programmées du 20 au 22 mars au TNA, a-t-on signalé. **A. S.**



Colloque sur «la présence de la patrie dans la littérature algérienne»

Mise en exergue des étapes historiques du roman algérien

Des participants au premier colloque national sur «la présence de la patrie dans la littérature algérienne», clôturé jeudi en fin de journée à Tissemsilt, ont abordé les étapes historiques ayant marqué le roman algérien. L'universitaire d'Alger 1, D' Ali Mellahi, a souligné que le roman algérien a abordé, à l'indépendance, la réalité sociale, économique et politique du pays et les changements opérés dans la société, s'attardant sur l'aspect révolutionnaire de cette expression artistique, forgé à l'époque colo-

niale et répercuté dans les années 70 avec l'émergence de romanciers ayant glorifié la guerre de Libération nationale. Le roman algérien s'est adapté ensuite à la situation du pays durant la «décennie noire» où des auteurs se sont inspirés de faits réels du peuple notamment dans sa résistance contre l'extrémisme et le terrorisme, a-t-il soutenu. L'universitaire de la même université, D' Mechri Benkhelifa, a fait observer, pour sa part, que de nombreux écrivains algériens ont eu recours à l'écriture romanesque pour exprimer la réalité

avec ses détails, soit en revisitant l'époque de la lutte armée ou en abordant la nouvelle vie et les mutations opérées sur la vie politique, économique et culturelle.

La période des années 70 a constitué une nouvelle étape, selon le conférencier, avec l'apparition du roman artistique mature à travers les œuvres d'Abdelhamid Benhedouga dont «Le vent du Sud», de Mohamed Araar, auteur de «Ce que le vent n'emporte pas» et Tahar Ouattar «L'as» et «Le séisme». L'universitaire de Tiaret, Maaziz Boubekeur a souligné que le lec-

teur aujourd'hui observe que le contenu social domine par le texte littéraire, estimant que cette tendance fait perdre la touche poétique imprégnant une esthétique. Cette rencontre de deux jours, initiée par l'Institut des lettres et des langues en collaboration avec le centre universitaire «Ahmed-Ben-Yahia-El-Wancharissi» de Tissemsilt, débat d'axes abondant, entre autres, la patrie et la poésie algériennes, la poésie algérienne et l'espace, le pays et sa relation avec les questions de liberté en poésie algérienne, la guerre de

Libération nationale et la narration, l'indépendance, l'édification de l'Etat dans le récit et la tragédie nationale. **F. H.**

AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth)

Jusqu'au 15 février : Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

Institut Culturel italien d'Alger (El-Biar, Alger)

Jusqu'au 19 février : Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger) Jeudi 14 et vendredi 15 février :

Pièce «Nathan le sage» d'après l'œuvre de Gotthold Ephraim Lessing. Mise en scène : Alice et Bertrand Kazmarek. Texte : Bertrand Kazmarek. La pièce sera présentée par la troupe Amitié Interreligieuse de la ville d'Istres (France).

Galerie d'art Asselah-Hocine Du 10 février au 10 mars : Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui. Le vernissage est prévu pour le dix février à 16h30.

Après une longue attente

La bibliothèque de lecture publique bientôt ouverte à Ain Lahdjel

La bibliothèque de lecture publique en cours de réalisation dans la commune d'Ain Lahdjel (wilaya de M'sila) sera réceptionnée «avant la fin du premier semestre 2019», a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la culture. Cet établissement auquel une enve-

loppe financière de 28 millions de dinars a été allouée, et dont la livraison a été retardée à maintes reprises pour des motifs d'ordre financiers et administratifs, va permettre de relancer les activités culturelles, scientifiques et artistiques dans la commune d'Ain Lahdjel, a affirmé la même

source. Une fois opérationnelle, cette bibliothèque assurera des prestations pour les 90 000 habitants de cette collectivité locale, selon les services de la culture qui ont relevé la détérioration des lieux, longtemps à l'abandon. Lors d'une visite d'inspection de ce chantier, effectuée lundi, le

chef de l'exécutif local, Brahim Ouchen, avait exhorté les responsables du secteur de la culture à prendre toutes les mesures nécessaires pour la réception de ce projet durant le premier semestre 2019, d'autant plus que les travaux ont été lancés il y a plus de six ans. **D. R.**

World War Z 2

Le film de David Fincher annulé

Le long métrage «World War Z 2», dont le tournage devait débuter en juin sous la direction de David Fincher, marquant ainsi ses retrouvailles avec Brad Pitt, a été annulé par les studios Paramount.

«World War Z 2» ne verra pas le jour. Le site The Playlist rapporte que la très attendue suite de «World War Z», dont le tournage devait débuter au mois de juin prochain sous la direction de David Fincher, vient d'être

purement et simplement annulée par les studios Paramount Pictures. «World War Z 2» devait marquer les grandes retrouvailles entre le cinéaste et Brad Pitt après «Seven», «Fight Club» et «L'Étrange histoire de Benjamin Button».

L'annulation de «World War Z 2» serait notamment due à des problèmes budgétaires (le premier film avait coûté 190 millions de dollars) et au fait que le studio n'a jamais

réussi à placer le film dans son calendrier, privilégiant la saga «Mission: Impossible», dont deux nouveaux volets sont prévus pour 2021 et 2022. Sorti en salles à l'été 2013, le film de zombies «World War Z», réalisé par Marc Forster, avait remporté un grand succès public avec 540 millions de dollars de recettes dans le monde, soit le plus gros succès de Brad Pitt au box-office.

R. I.



Emploi

Bennacer brille face à la Lazio

LES JOURNÉES se suivent dans le Calcio et Ismael Bennacer continue ses belles prestations et cette fois c'était sur le terrain de la Lazio, malgré la défaite de son équipe sur le score de 1-0. L'international Algérien était le meilleur acteur de son équipe avec l'attaquant Caputo grâce à son rôle au milieu, placé devant la défense, Bennacer a touché de nombreux ballons et il a animé le jeu d'Empoli qui a très bien débuté son match avant de reculer. L'ancien joueur d'Arsenal a proposé un jeu très juste avec des

passes précises malgré la présence des joueurs de renom devant lui comme l'ancien joueur de Liverpool Lucas Leiva et le Serbe Sergej Milinkovic-Savic.

Bennacer a contribué à des actions offensives en deuxième période et a été dangereux sur coup de pied arrêté notamment à la 88^e lorsqu'il a adressé un beau centre sur coup franc mais le défenseur Radui a sorti in extremis la balle qui se dirigeait vers l'attaquant d'Empoli. Malgré la défaite de son équipe, Bennacer a montré encore une fois ses qualités face à la Lazio.

ES Sétif

Nabil Neghiz à la barre technique

NABIL NEGHIZ a été nommé à la tête de la barre technique de l'ES Sétif (Ligue 1 de football) pour une durée de 15 mois, en remplacement de Noureddine Zekri, démissionnaire, a annoncé jeudi le club des Hauts-Plateaux sur sa page Facebook.

L'ex-entraîneur de la JS Saoura et du NA Hussein-Dey sera assisté dans ses fonctions par Bedredine Felahi, en attendant la finalisation des discussions avec l'ex-préparateur phy-

sique du MC Alger, Fares Belkheir, souligne la même source. L'ES Sétif avait enregistré mardi la démission de son entraîneur Noureddine Zekri, deux mois et demi seulement après son arrivée en remplacement du Marocain Rachid Taoussi. Le nouvel entraîneur de l'ESS aura du pain sur la planche pour remobiliser ses troupes et aller jusqu'au bout en Coupe d'Algérie, seul objectif restant pour les Sétifiens.

Ligue I Mobilis (21^e journée)

L'USMA pour se rapprocher du sacre

■ Le leader, l'USM Alger, sera en appel cet après-midi au stade Omar-Hamadi où il affrontera l'USM Bel-Abbès pour le compte de la 21^e journée de la Ligue I Mobilis.



Les Rouge et Noir pour prendre le large

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir qui ont ramené un nul lors de leur sortie face au MOB, souhaitent empêcher les trois points du succès pour conforter leur place de leader et tenter de creuser l'écart par rapport à leur concurrent direct. Les gars de Soustara feront tout pour continuer sur leur lancée, même s'ils doivent se méfier de cette équipe de la Mekerra qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et fera tout son possible pour revenir au moins avec le point du nul et garder l'espoir pour tenter de se sauver de la relégation. Le stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou abritera un match au sommet, entre la JS Kabylie et le MC Alger qui revient

petit à petit à son niveau. Les Canaris qui restent sur une défaite amère face au PAC souhaitent se reprendre au plus vite et prendre les trois points du match pour se réconcilier avec leurs fans. Leur tâche ne sera quand même de tout repos face à une équipe qui vient de l'emporter face à l'OM et souhaite poursuivre son redressement pour terminer la saison avec une place honorable. Le derby des Hauts-Plateaux, entre le DRB Tadjenant et l'ES Sétif, s'annonce passionnant entre deux formations aux objectifs opposés. Ainsi, les gars du Difaâ souhaitent sortir de cette situation pénible et veulent donc l'emporter, alors que l'Entente tient à se relancer et accrocher une place honorable, sachant que l'équipe

aura un nouveau technicien sur le banc, à savoir l'ex-sélectionneur adjoint Neghiz. Enfin, l'O Médéa affrontera dans un rencontre qui oppose deux malclassés, le CR Belouizdad et aura comme objectif de l'emporter pour soigner son classement et voir le bout du tunnel. Les gars du Titteri savent, néanmoins, que leur mission ne sera pas de tout repos face à une équipe du Chabab qui a repris du poil de la bête avec son succès à domicile face à l'ESS.

M. M.

Le programme :

Samedi 9 février :

OM-CRB	(15h)
DRBT-ESS	(17h45)
JSK-MCA	(17h45)
USMA-USMBA	(18h)

Classement FIFA

Les Verts relégués à la 69^e position

La sélection algérienne de football a perdu deux places au classement mondial publié jeudi par la Fédération internationale (Fifa), et occupe désormais le 69^e rang. Les Verts restent pourtant sur une victoire en déplacement contre le Togo (4-1) en novembre dernier, en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, et sur un succès en match amical à Doha face au Qatar (1-0) le 27 décembre dernier mais avec une équipe composée de joueurs

locaux renforcée par le duo Baghdad Bounedjah (Al Sadd) et Youcef Belaili (ES Tunis). Au niveau africain, les hommes de Djamel Belmadi restent scotchés à la 13^e place. Les trois premières places du classement africain sont toujours occupées par le Sénégal (24^e), la Tunisie (28^e) et le Maroc (43^e). La Gambie, prochain adversaire des Verts en qualifications de la CAN-2019 en mars prochain, s'est maintenue à sa 166^e position. Au niveau mondial, la Belgique continue de dominer le classement Fifa qui a aussi vu le Qatar, vainqueur de la Coupe d'Asie contre le Japon (3-1), progresser de 38 places (55^e).

Vainqueur de sa première Coupe d'Asie en février, le Qatar a gagné 38 places pour atteindre son meilleur classement depuis 1993 (55^e). Le Japon, finaliste malheureux, se consola avec sa nouvelle 27^e place, conséquence d'un bond de 23 rangs qui lui permet de doubler la Tunisie (28^e) ou l'Ukraine (30^e).

Le prochain classement sera publié le 4 avril 2019.

Top 10 africain :

1- Sénégal	(24e)
2- Tunisie	(28)
3- Maroc	(43)
4- Nigeria	(46)
5- RD Congo	(51)
6- Ghana	(52)
7- Cameroun	(56)
8- Egypte	(57)
9- Burkina Faso	(62)
10- Mali	(65)
....	
13- Algérie	(69).

Tennis/Magic tour «M15 Monastir»

Makhlouf mis sur la liste d'attente

LE TENNISMAN algérien Nazim Makhlouf est sur la liste d'attente du tournoi international «Pro circuit ITF M15 Monastir», prévu du 11 au 17 février en Tunisie, selon la feuille des participants dévoilée jeudi par les organisateurs.

Makhlouf (1162^e ITF), champion d'Algérie seniors en titre, se trouve actuellement au 23^e rang de la liste d'attente qui compte 279 candidats.

Le tournoi, doté d'un prize-money de 15 000 dollars, sera disputé sur des courts en surface rapide.

L'Algérien reste sur une élimination dès le premier tour du tournoi «Pro circuit ITF M15 Monastir» qui se dispute actuellement sur les mêmes lieux, contre la tête de série N.1 du tableau des qualifications, le Français Corentin Denolly (6-2, 6-3).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

En vue de leur finalisation

L'Etat finance tous les programmes restants des logements AADL

«EN DÉPIT des difficultés financières rencontrées par le Trésor public, l'Etat a financé tous les programmes restants des logements AADL», a assuré le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar.

Répondant à une question orale posée lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mouad Bouchareb, le ministre de l'Habitat a déclaré que malgré les difficultés financières qu'a connues le pays et connaît encore, tous les logements AADL ont été financés par l'Etat et cela afin de les finir le plus tôt possible et les remettre aux souscripteurs de cette formule. «Grâce à la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, tous les logements AADL restants ont été financés, en vue de leur finalisation» a indiqué le ministre précisant qu'en 2017, le nombre des logements non financés étaient de 210 000 unités.

«Sur un total de 210 000 unités non financées, 120 000 ont été inscrites en 2018 puis 90 000 autres au titre de la loi de finances 2019, pour une valeur globale de 670 milliards de DA, sans comptabiliser les aides indirectes, soit près de 6 milliards de dollars», a-t-il expliqué.

A la question du député Hassan Aribi (Union Ennahda-Adala-Binaa) sur la véricité de l'amendement de l'article 7 du décret exécutif n° 01-105 définissant les conditions et modalités d'acquisition de logements, dans le cadre de la location-vente de logements réalisés sur fonds publics, Temmar a précisé

que l'article en question «n'a pas été modifié»: le souscripteur est tenu de s'acquitter de 25% du montant global du prix de cession du logement comme première tranche.

La seule modification apportée à l'article 7 du même décret vient uniquement expliquer le procédé de versement des 25%, a précisé le ministre, indiquant que ce taux est versé en quatre tranches pour alléger la charge sur le souscripteur.

L'Etat qui a réduit légèrement sa contribution qu'il assumait seul, en vertu de l'arrêté ministériel du 19 juin 2017, se charge toujours de la majeure partie des coûts du logement, a-t-il soutenu.

Concernant l'article suscitée, Temmar a dit que ce dernier concernait uniquement les souscripteurs du programme AADL2, soit ceux inscrits en 2013 et n'est pas appliqué avec effet rétroactif aux souscripteurs au programme AADL 1 (2001), indiquant qu'ils sont concernés par une légère baisse des aides de l'Etat mais le coût de réalisation reste inchangé, soit 50 000 DA/m².

En outre, Temmar a indiqué que l'année 2019 verra le règlement complet des dossiers AADL 1 et AADL 2. Pour rappel, le directeur général de l'AADL, Said Rouba, avait annoncé en janvier dernier la réalisation de 90 000 logements du programme AADL 2 au titre de l'année 2019.

Ce programme devrait débuter avant la fin du premier trimestre 2019. A ce propos, il faut noter que le Conseil des ministres qui s'est tenu le 26 septembre 2018, avait adopté le projet de loi finances pour 2019, dans lequel est proposée une bonification à 100% des crédits bancaires destinés à la construction de 90 000 logements de type AADL.

Thinherine Khouchi

Rencontres des éditions Chihab

LES ÉDITIONS Chihab vous convie à une rencontre-débat avec l'écrivain Lazhari Labter, ce samedi 9 février à partir de 14h autour de son livre «Oasis» à la galerie ESPACO, Résidence CMB, 196, Ouled TERFA, El Achour...

ET Le professeur Chems Eddine Chitour signera son ouvrage «L'histoire de l'Algérie : De la résilience à la quête de la modernité» ce samedi 09 février à 14h30, à la librairie générale, place Kennedy, El Biar.

Bientôt des imams dans les stades



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

La gendarmerie élucide deux affaires, d'assassinat et d'escroquerie sur Facebook

Les éléments de la Gendarmerie nationale du groupement territorial de Tizi Ouzou viennent d'élucider deux affaires, l'une liée à une tentative d'escroquerie via les réseaux sociaux et la seconde est relative à l'assassinat d'un jeune.

Par Hamid Messir

Selon les indications fournies par la cellule de communication du même corps de sécurité, les circonstances d'une première affaire remontent à la mi-janvier quand les éléments de la brigade de Draa El Mizan ont enregistré une plainte émanant d'un citoyen victime d'une tentative d'escroquerie de la part d'une jeune femme qu'il avait connue via Facebook. Cette dernière a suggéré à sa victime de lui verser la somme de 1000 dollars afin qu'il puisse

recupérer une grosse somme d'argent au niveau de l'aéroport international d'Alger des mains d'un diplomate américain pour lequel elle-même s'était faite passée aussi. Les gendarmes ont alors tendu une souricière avant d'interpeller l'un des membres de ce réseau criminel, un ressortissant de nationalité malienne alors que ses complices sont activement recherchés. S'agissant de l'affaire de l'assassinat d'un jeune, tout a commencé par l'évacuation d'un jeune assassiné à l'arme blanche vers les urgences de

l'hôpital de Larbaa Nath Irathen. Alertés, les éléments de la brigade d'Irdjen territorialement compétente se sont rendu sur les lieux avant d'entamer les investigations leur ayant permis d'identifier les suspects. Les mis en cause, au nombre de quatre, ont été présentés devant le parquet de Larbaa Nath Irathen qui a ordonné leur placement sous mandat de dépôt pour assassinat avec préméditation, non dénonciation d'un meurtre et non-assistance à une personne en danger.

H. M.

Oran

Saisie de 32 kg de kif traité au large de Mers-El-Kébir

UNE QUANTITÉ de 32 kg de kif traité a été saisie, jeudi après-midi, au large de Mers-el-Kébir (Ain El Turck), à l'ouest de la wilaya d'Oran, a-t-on appris vendredi de la cellule de communication des unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran.

«Les unités territoriales des gardes-côtes d'Oran, ont récupéré, lors d'une patrouille en

mer, à 11 miles, au nord des côtes de Mers-El-Kébir (Ain El Turck), 32 kilogrammes de kif traité», a indiqué à l'APS la même source, précisant que la marchandise prohibée qui flottait en mer était emballée dans des colis en plastique. Les colis de drogue, seront remis, selon la procédure à la Gendarmerie nationale, a-t-on ajouté de même source.

L. M.

Criminalité dans le Sud du pays 6 contrebandiers interceptés et 4 véhicules saisis

SIX contrebandiers ont été interceptés et 4 véhicules tout-terrain ont été saisis jeudi par des détachements combinés de l'ANP lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, a indiqué vendredi un communiqué du MDN. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 07 février 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, six contrebandiers et 25 orpailleurs, et ont saisi quatre véhicules tout-terrain, 14 000 litres de carburant, 10 sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que divers outils d'orpillage et un téléphone satellitaire», a précisé la même source.

K. L.